



PROJETS DE PRODUCTION ET DE TRANSPORT D'ÉNERGIE

Les processus d'autorisation à l'ère de la transition énergétique: l'arbre et la forêt

PRÉSENTATION À L'AQÉI, 26 OCTOBRE 2023



Mission

Déterminer et obtenir les autorisations gouvernementales requises pour la réalisation des projets en **temps opportun** et à des conditions qui donnent la **flexibilité nécessaire** à la réalisation des travaux et à l'exploitation des aménagements

*Équipe Autorisations
gouvernementales,
janvier 2023*

Activités concrètes en projet:



Évolution des régimes d'autorisation

2012

C-38

- *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*
- *Loi sur l'Office national de l'énergie*
- *Loi sur les pêches*
- *Loi sur la protection de la navigation*

2018-2019

C-68 & C-69:

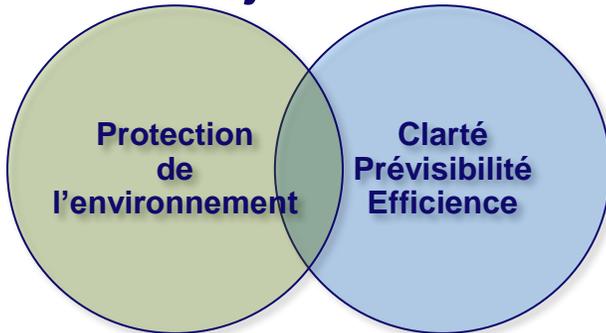
- *Loi sur les pêches*
- *Loi sur l'évaluation d'impact*
- *Loi sur la Régie canadienne de l'énergie*
- *Loi sur les eaux navigables canadiennes*

2024

Modification à venir de la *Loi sur l'évaluation d'impact*



Objectifs



2017-2018

Loi sur la qualité de l'environnement:
modernisation du régime d'autorisation

2021

REAFIE,
RAMHHS,
etc.

2022

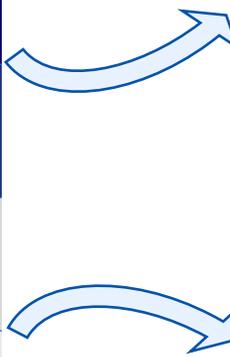
Formulaires et service en ligne

- Informations et documents
- Cadres d'analyse
- Séquencement, délais
- Complexité



Retour sur la réforme LQE: encadrement par niveau de risque

	Mécanisme	Responsabilité	Règlement
Élevé	Décret	Gouvernement	REEIE
Modéré	Autorisation ministérielle	Ministre	REAFIE
Faible	Déclaration de conformité	Initiateur de projet	REAFIE
Négligeable	Exemption	Initiateur de projet	REAFIE

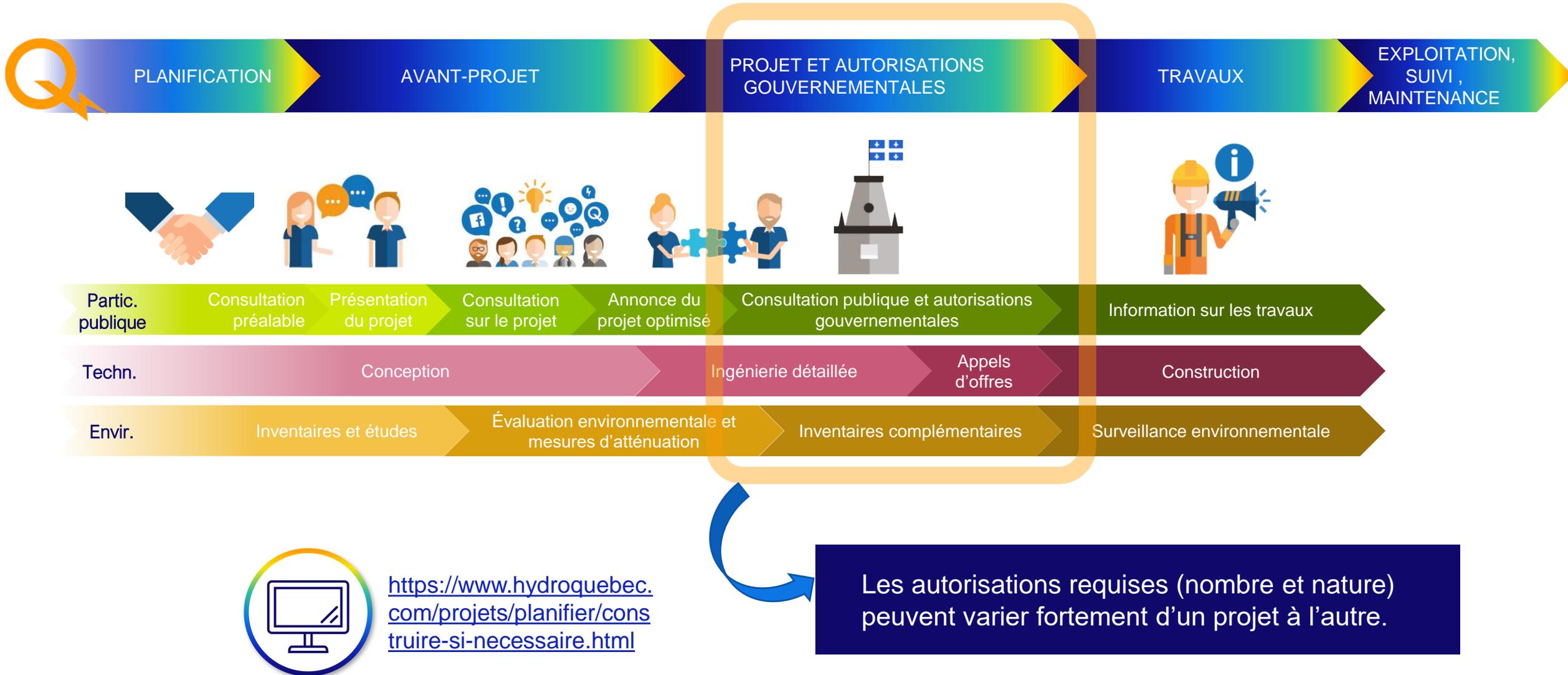


Secteurs d'activités à impacts **importants** ou **émergents**: encadrement par un **contrôle préalable**, avec processus **proportionnel** aux impacts anticipés et/ou aux préoccupations du public.

Secteurs d'activités à impacts **connus** et **maîtrisés**: encadrement par des **mécanismes d'information** et/ou des **normes réglementaires**.

- Approche **adéquate** et **flexible**
- REAFIE: réglementation **par activité** : ↑ exhaustivité, ↓ simplicité
- Projets « modérés » non spécifiquement visés: décomposition détaillée par activité
- Déclencheurs d'autorisation: dépendent souvent d'un **niveau de détail** atteint **tard** dans le cycle du projet → **pression sur les autorisations**

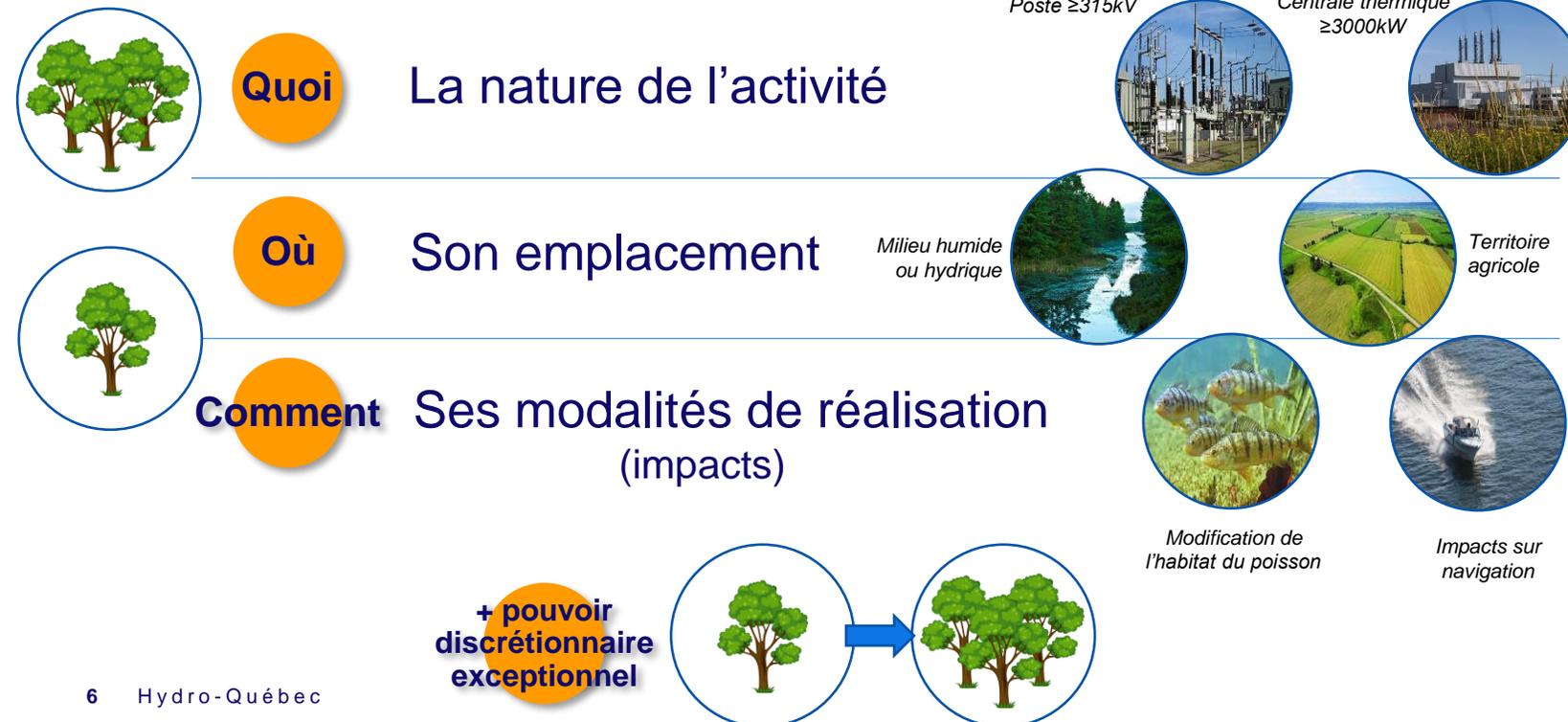
Principales étapes du cycle de vie*



Déclencheurs et processus

Les **autorisations** sont prévues et régies par les multiples **lois et règlements** du Québec et du Canada.

Leur déclenchement et leur portée dépend généralement de trois principales catégories de **facteurs**:



Plus le **niveau de détail** requis pour statuer sur le déclenchement d'une autorisation est **élevé**, plus la nécessité d'obtenir une autorisation survient **tard** dans le cycle du projet.

Un projet requiert souvent **plusieurs autorisations** concurrentes, parfois interdépendantes, parfois chevauchantes.

Chaque processus d'autorisation a ensuite ses propres **intrants, étapes, délais** et **critères décisionnels**.

Chaque projet a son propre « bouquet » d'autorisations: leur obtention requiert de **multiples interventions distinctes et coordonnées**.

Catégories d'autorisations

PROCESSUS MAJEURS

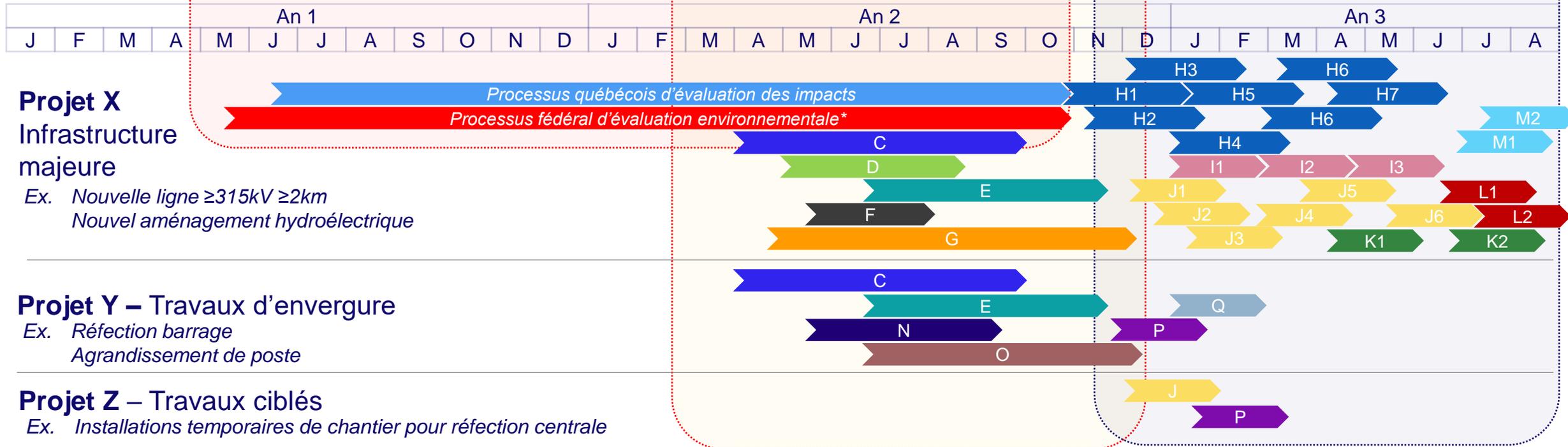
Processus d'évaluation environnementale applicable aux **grands projets** visant à déterminer leur **acceptabilité** et délivrer une approbation sur le **principe**

AUTORISATIONS PRINCIPALES

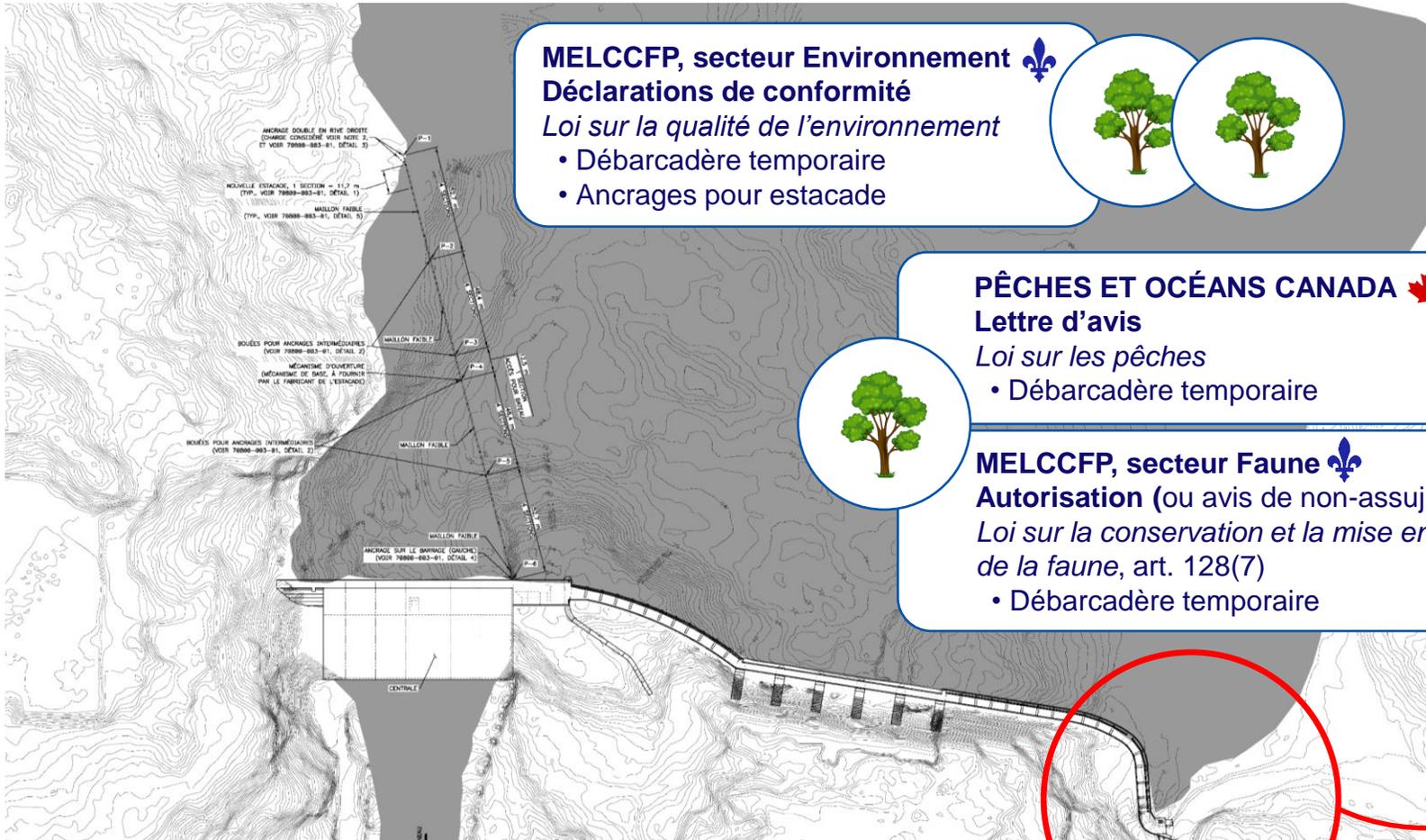
Mettant en jeu la **viabilité** du projet. Requête par la **nature** même du projet, ou pour une **composante essentielle**.

AUTORISATIONS SECTORIELLES

Requises pour un **élément ciblé** du projet, parfois périphérique.

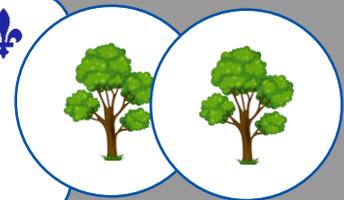


Exemple de projet: réfection du tablier d'une centrale



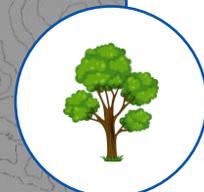
MELCCFP, secteur Environnement 
Déclarations de conformité
Loi sur la qualité de l'environnement

- Débarcadère temporaire
- Ancrages pour estacade



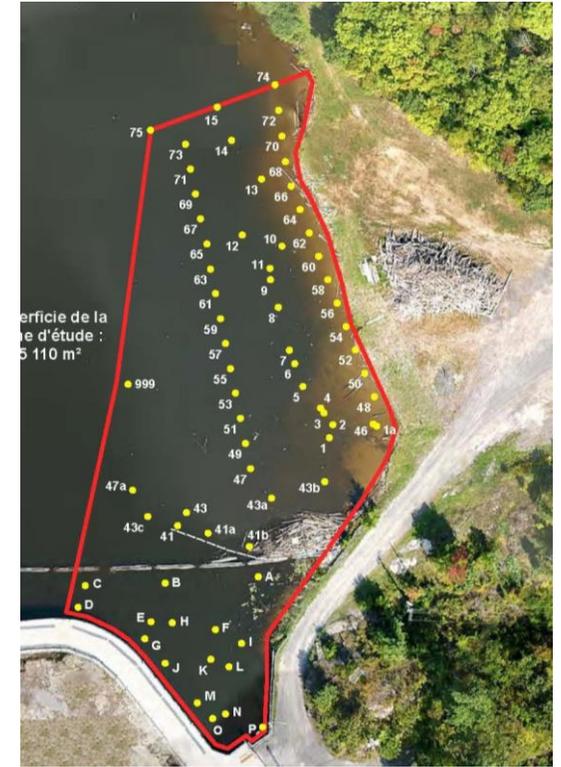
PÊCHES ET OCÉANS CANADA 
Lettre d'avis
Loi sur les pêches

- Débarcadère temporaire

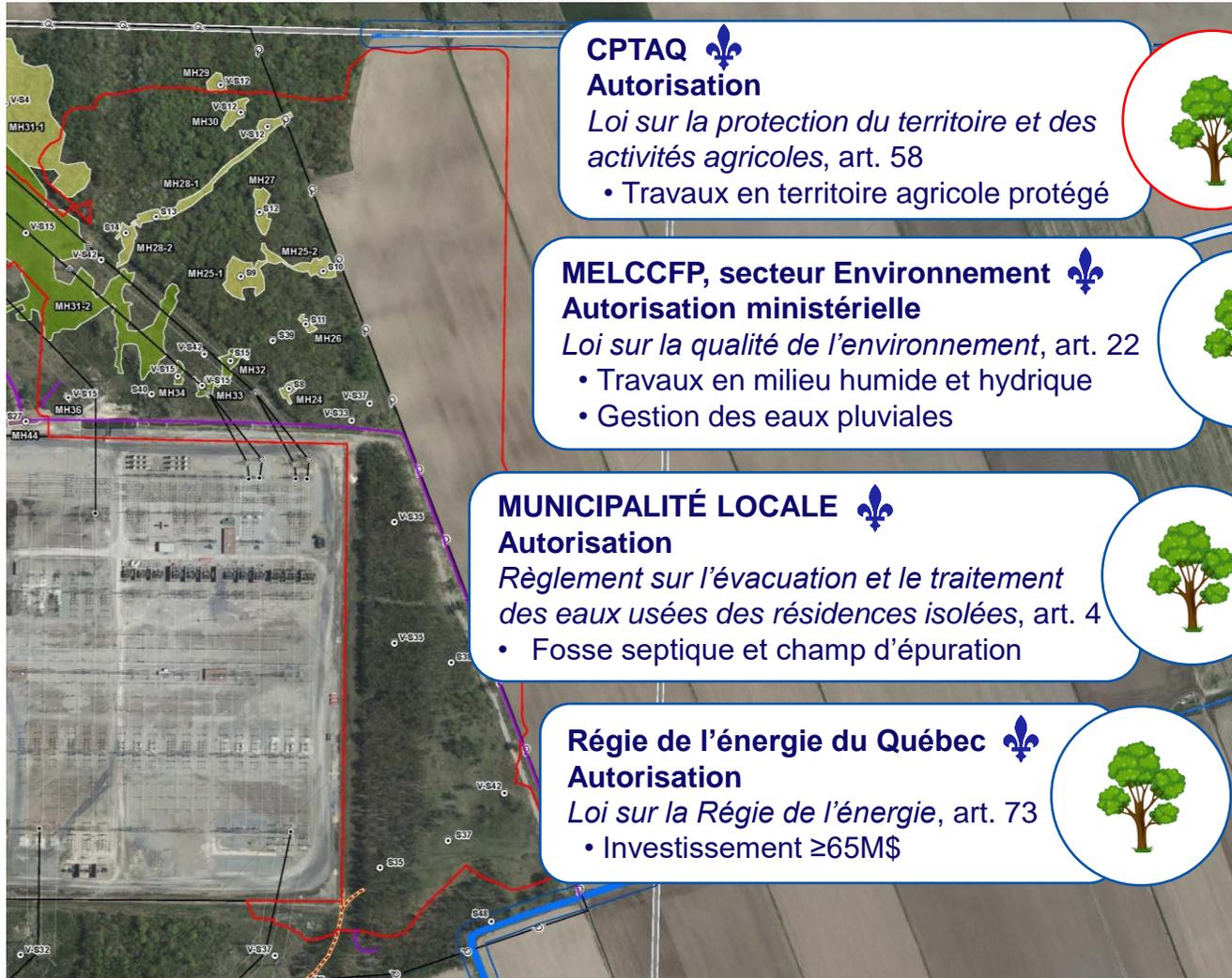


MELCCFP, secteur Faune 
Autorisation (ou avis de non-assuj.)
Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, art. 128(7)

- Débarcadère temporaire



Exemple de projet: agrandissement d'un poste



CPTAQ 
Autorisation

Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, art. 58
• Travaux en territoire agricole protégé



Critères décisionnels centrés sur la protection du territoire agricole

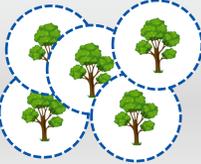
MELCCFP, secteur Environnement 
Autorisation ministérielle

Loi sur la qualité de l'environnement, art. 22
• Travaux en milieu humide et hydrique
• Gestion des eaux pluviales



Exemptions applicables:

- Systèmes de gestion des eaux pluviales
- Concassage de roc excavé
- Séparateur eau-huile
- Entretien fossé
- Chemin en MHH



MUNICIPALITÉ LOCALE 
Autorisation

Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, art. 4
• Fosse septique et champ d'épuration



Régie de l'énergie du Québec 
Autorisation

Loi sur la Régie de l'énergie, art. 73
• Investissement ≥65M\$



Formulaires généraux:

- Site du projet / proximité du site
- Génération et entreposage de matières résiduelles
- Présence de « milieux naturels »
- Habitats intérêt pour la conservation
- Occurrence d'espèces à statut
- Description historique
- Aléas climatiques
- Zones de contrainte



Formulaires additionnels:

- Sols
- Bruit
- Rejet d'effluent
- Eaux de surface
- Autres impacts environnementaux



Exemple de projet: réfection de barrage

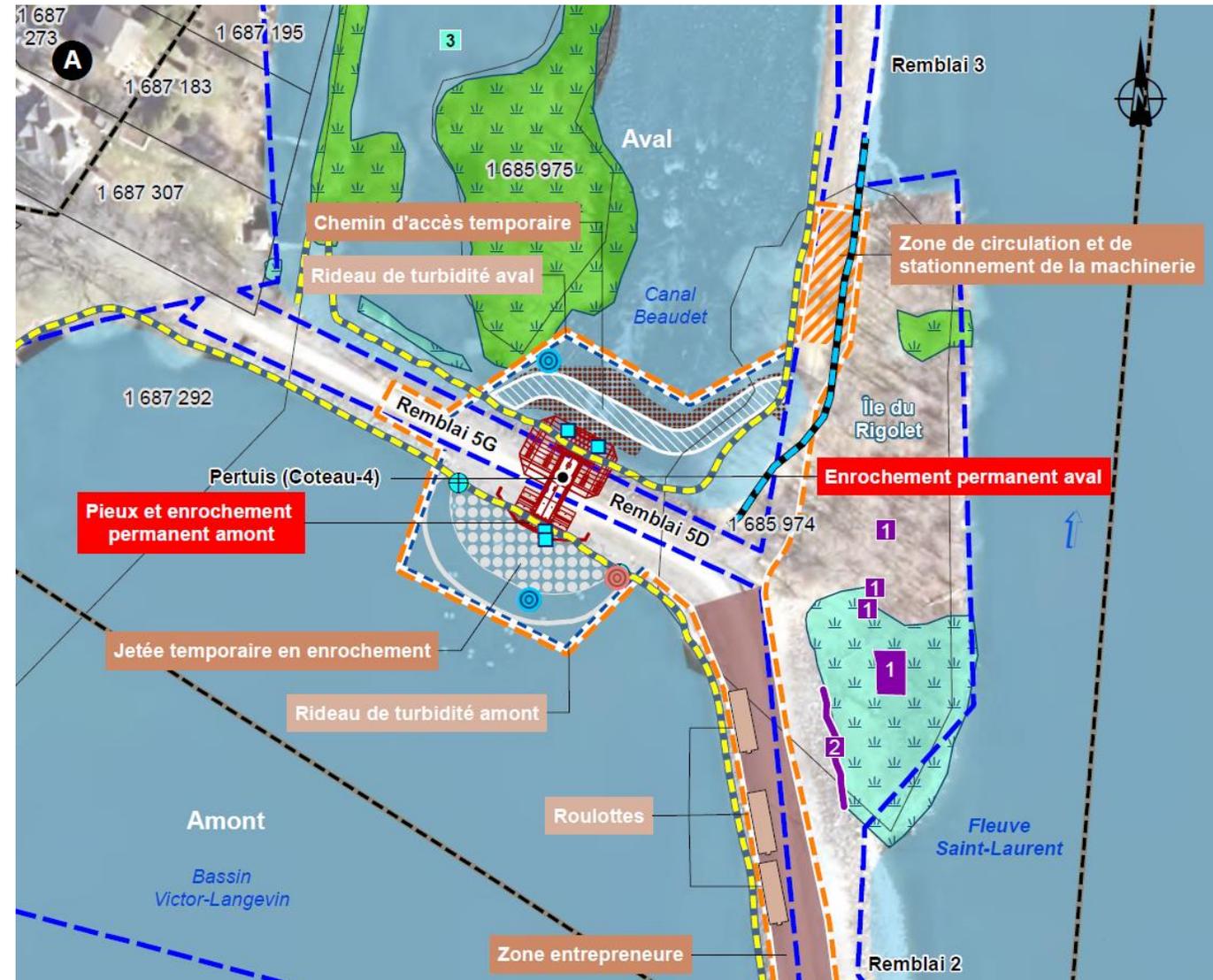
 **MELCCFP, secteur Barrages** 🍀
Approbation
Loi sur la sécurité des barrages
• Modification d'un barrage à forte contenance

 **TRANSPORTS CANADA** 🍁
Approbation
Loi sur les eaux navigables canadiennes
• Ouvrage dans un cours d'eau navigable

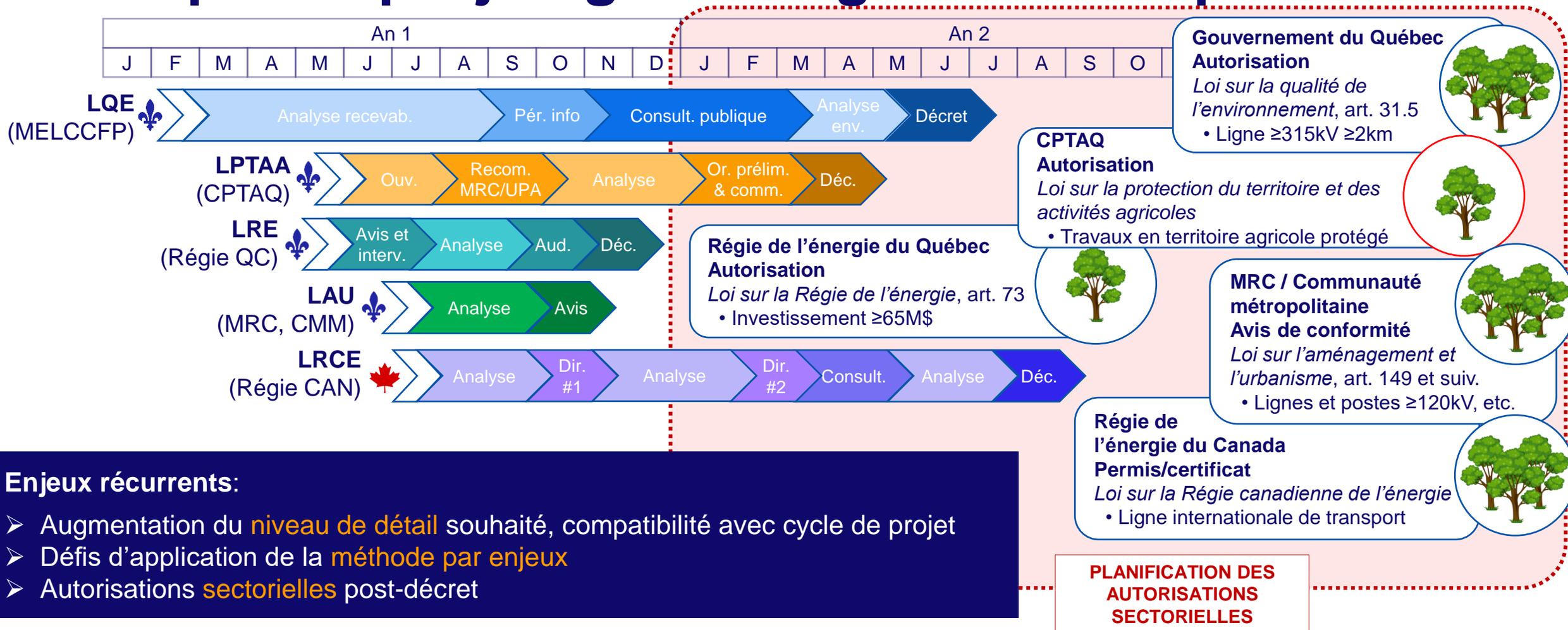
 **MELCCFP, secteur Environnement** 🍀
Autorisation ministérielle
Loi sur la qualité de l'environnement, art. 22
• Travaux en milieu humide et hydrique

 **PÊCHES ET OCÉANS CANADA** 🍁
Autorisation (ou lettre d'avis)
Loi sur les pêches, art. 35
• Perturbation de l'habitat du poisson

 **MELCCFP, secteur Faune** 🍀
Autorisation
Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, art. 128(7)
• Modification d'un habitat faunique



Exemple de projet: grande ligne de transport



Enjeux récurrents:

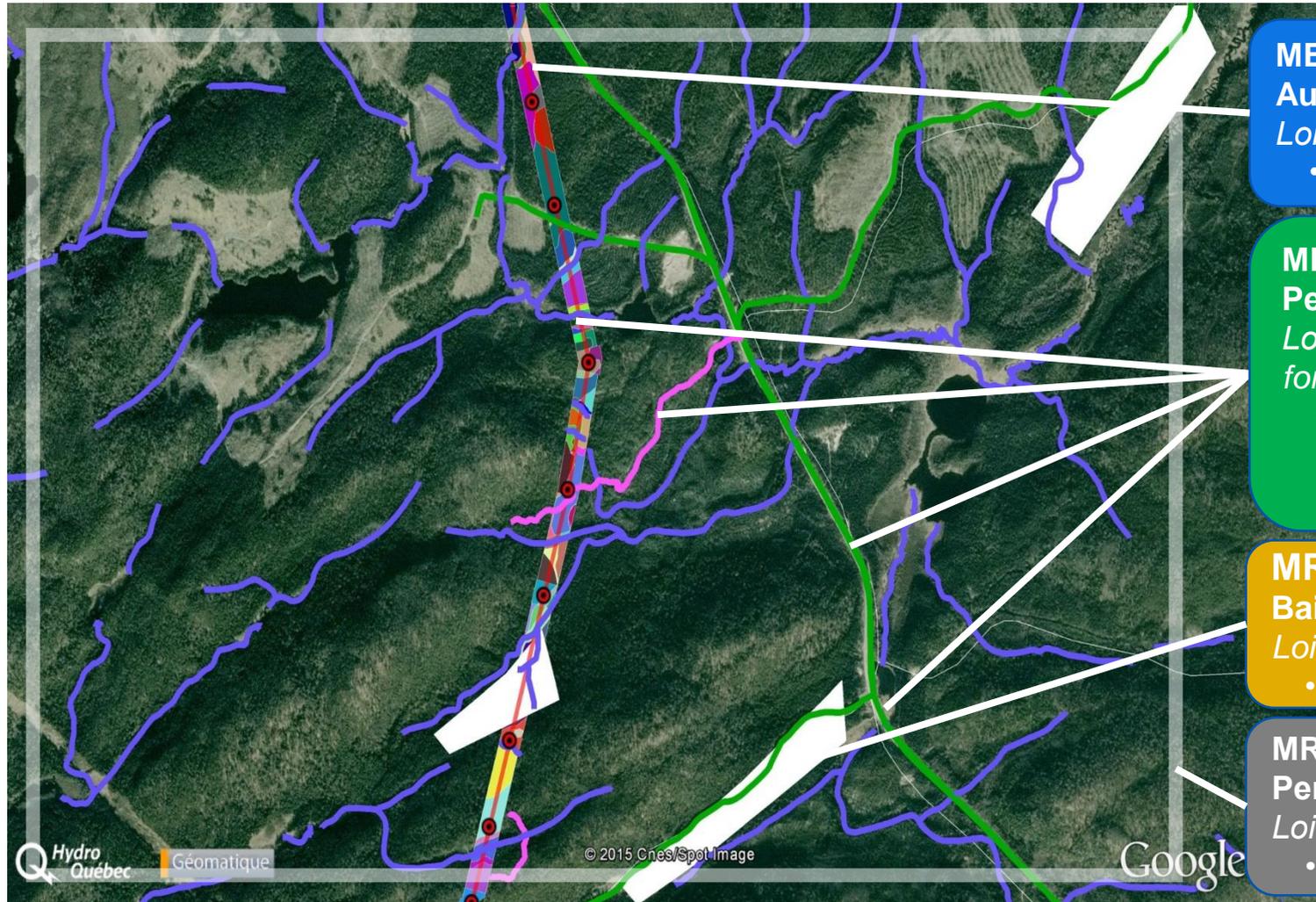
- Augmentation du **niveau de détail** souhaité, compatibilité avec cycle de projet
- Défis d'application de la **méthode par enjeux**
- Autorisations **sectorielles** post-décree

Exemples d'autorisations sectorielles potentielles

<p>Autorisation [art. 128.7 LCMVF] MELCCFP-Faune</p> <p>Activités susceptibles de modifier un habitat faunique</p>	<p>Approbation [art. 5 LENC] TC-Eaux navigables</p> <p>Ouvrages touchant des eaux navigables</p>	<p>Autorisation [art. 28(2) LI] SA Can/SAA Qc/conseil</p> <p>Occupation ou utilisation d'une réserve indienne</p>	<p>Autorisation [art. 18 LEMV] MELCCFP</p> <p>Activité affectant une espèce menacée ou vulnérable ou son habitat</p>	<p>Réserve à l'État [art. 304 LM] MRNF-Mines</p> <p>Réserver droits HQ vs. développement minier</p>	<p>Aires protégées</p> <p>>30 désignations différentes</p> <p>Chacune ayant son propre régime d'autorisation...</p>
<p>Autorisation [art. 48/49/64/65 LPC] MCC</p> <p>Activités touchant biens, aires de protection ou sites culturels</p>	<p>Permis [art. 4 RETEURI] Municipalité</p> <p>Installation de traitement des eaux usées (<3240 L/j)</p>	<p>Autorisation NAVCAN</p> <p>Interférences avec instruments de navigation aérienne</p>	<p>Autorisation [art. 601.24 RAC] TC-Navig. aérienne</p> <p>Obstacles à la navigation aérienne</p>	<p>Permission de voirie [art. 38 LV] MTQ</p> <p>Install. équipements transport/distrib. dans emprise de route</p>	<p>Etc.</p>

Exemples d'autorisations sectorielles

(Ligne 735kV Chamouchouane-Bout-de-l'Île, 2015-2019)



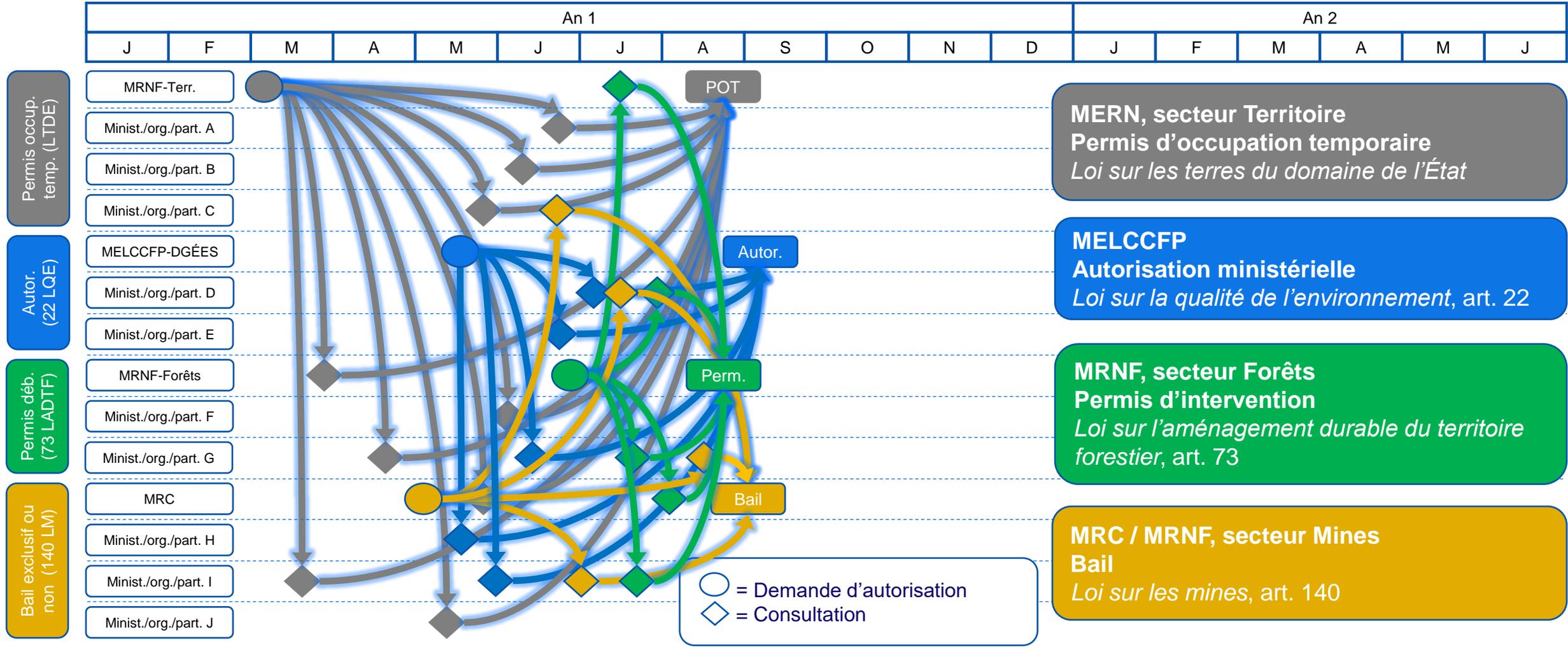
MELCCFP, secteur Environnement
Autorisation ministérielle
Loi sur la qualité de l'environnement, art. 22
• Construction de la ligne

MRNF, secteur Forêts
Permis d'intervention
Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, art. 73
• Déboisement de l'emprise
• Construction/amélioration de chemins
• Dérogations pour cours d'eau

MRC / MRNF, secteur Mines
Bail
Loi sur les mines, art. 140
• Extraction de sable et gravier

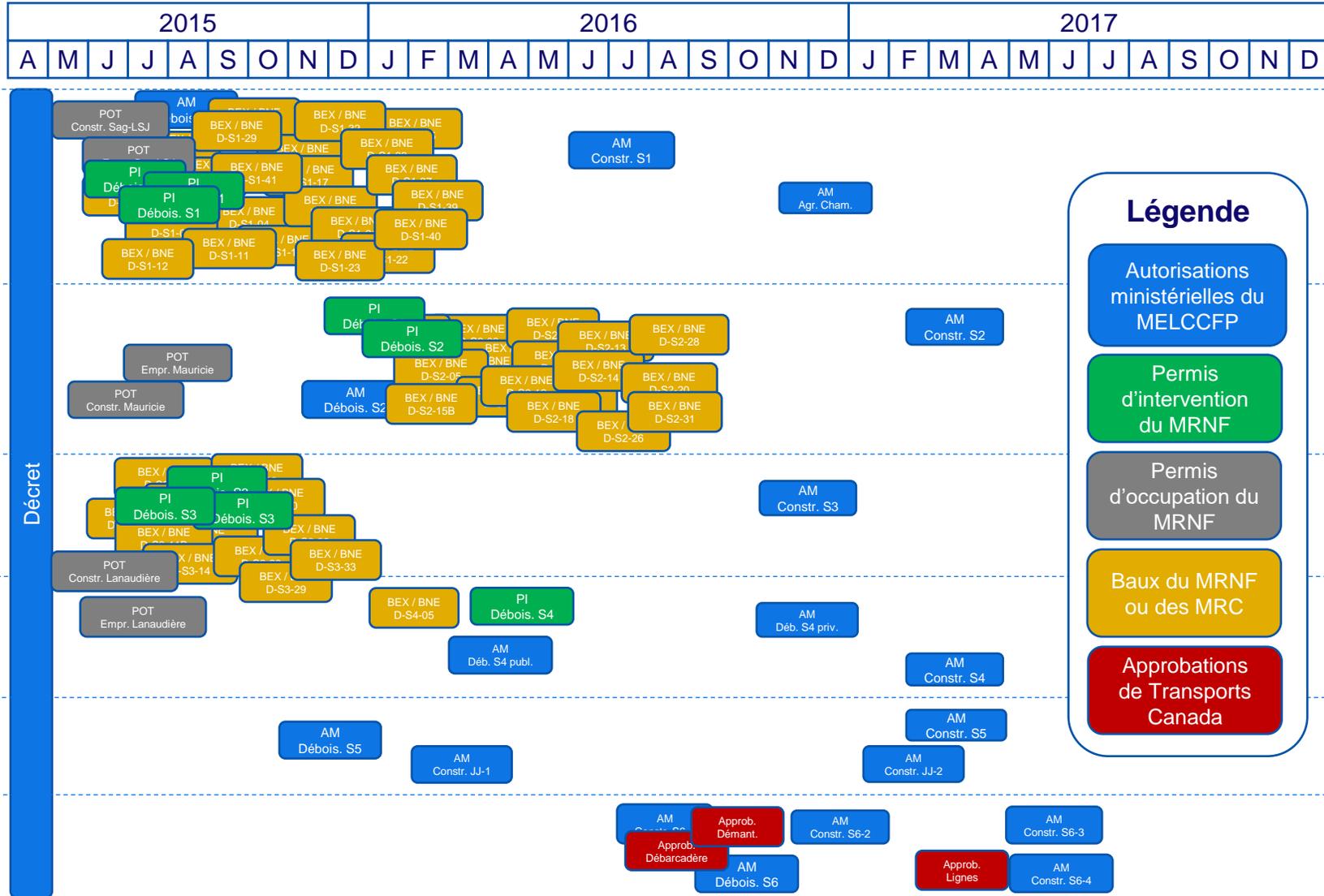
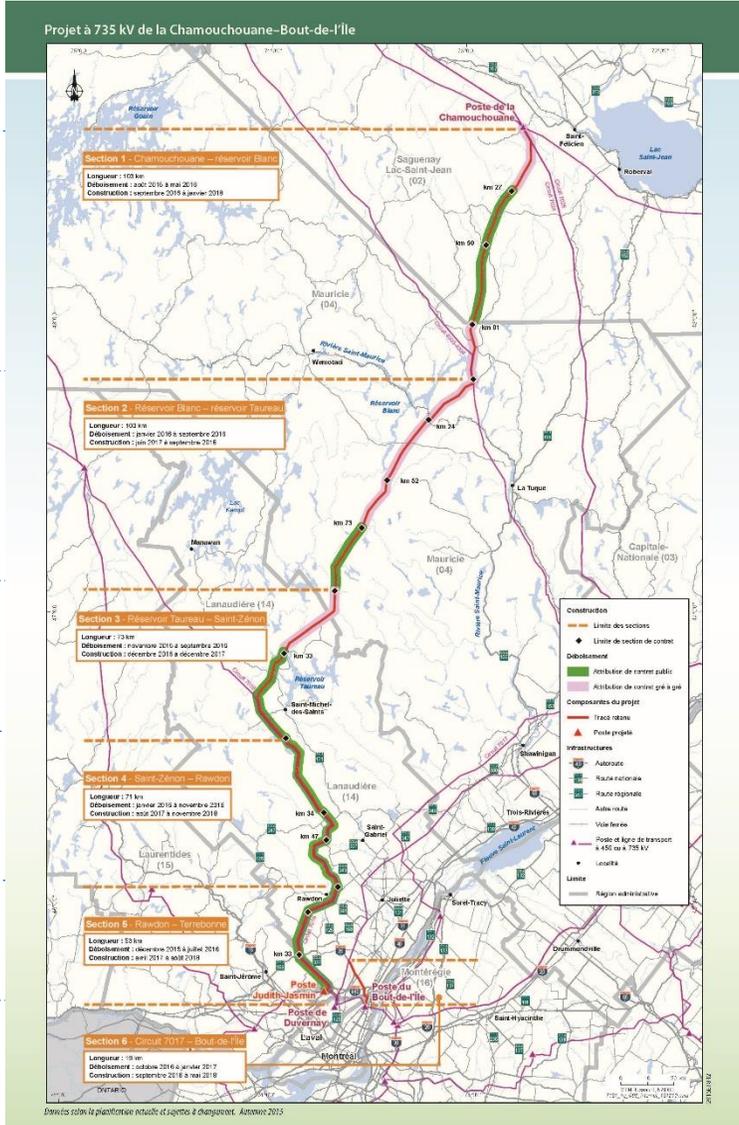
MRNF, secteur Territoire
Permis d'occupation temporaire
Loi sur les terres du domaine de l'État
• Occupation de terres publiques

Exemples d'autorisations sectorielles – Processus



Exemples d'autorisations sectorielles – Volume

Ligne 735kV Chamouchouane-Bout-de-l'Île, 2015-2019



Légende

- Autorisations ministérielles du MELCCFP
- Permis d'intervention du MRNF
- Permis d'occupation du MRNF
- Baux du MRNF ou des MRC
- Approbations de Transports Canada

Décret

Pistes de réflexion



Les projets d'HQ pour la transition énergétique

Maintien et modernisation du parc



Consolidation et expansion des réseaux



- Des projets **nombreux**, de toute **nature**, de toute **envergure**, dans des **milieux différents**
- Chaque projet requiert un **bouquet d'autorisations** différent
- On doit en réaliser certains plus vite, mais surtout **plus en même temps**
- Tous les projets sont importants

Intégration de nouvelles sources



Raccordement de grands clients, électrification



Ajout de production



Pistes de réflexion



- **Collaboration** pour éviter les chevauchements
- **Étude d'impact par enjeux**: effort concerté, engagement des parties prenantes pour statuer par projet
- **Gestion du «niveau de risque»**:
 - Révision périodique du REEIE, «désassujettissement» des projets sans enjeu
 - Développement des mécanismes de **déclaration de conformité / exemption**
- Maintien, optimisation et **exportation adaptée** de l'approche LQE par **niveaux de risques**, particulièrement pour **interventions sectorielles** dans les projets majeurs
- Prise en compte du **cycle de vie des projets**:
 - Éviter l'ajout d'exigences détaillées en amont
 - «Plus tôt dans le processus d'autorisation» = plus tard dans le cycle du projet
- **Évaluation environnementale stratégique** et autres mécanismes analogues: prévoir une reconnaissance formelle à titre de **véhicule d'autorisation**, harmonieusement intégré dans les régimes existants

Enjeux de **délais** et de **volume**: les **ressources limitées** doivent être allouées aux **activités prioritaires**.



**Questions et
échanges...**

Merci !

*Les processus d'autorisation à l'ère de la transition
énergétique: l'arbre et la forêt*

Présentation À l'AQÉI, 26 octobre 2023